

Pour votre information



Création d'une capsule vidéo pour vos réseaux personnels

Aide-mémoire

La Direction des communications et des affaires publiques (DirComm) produit des vidéos pour des campagnes de rayonnement et d'attraction organisationnelles qui répondent à l'ensemble des besoins du CISSS de la Montérégie-Ouest. Par ailleurs, il vous est possible de produire vos propres vidéos de rayonnement et d'attraction et les diffuser sur vos réseaux sociaux personnels.

Réunir ses idées et se faire un « plan de match »

Avant même de vous lancer dans un tournage maison, demandez-vous si une vidéo est vraiment le bon moyen pour passer votre message. Pour vous aider à structurer vos pensées, répondez aux questions suivantes :

- Quel est l'objectif de cette vidéo?
- À qui s'adresse-t-elle?
- Quel message doit être transmis?
- Où sera filmée cette vidéo?
- Qui sera en action dans celle-ci?
- Où sera-t-elle diffusée?

Recommandations de tournage et de diffusion

- Assurez-vous que le lieu de tournage soit épuré, qu'il ait une luminosité adéquate (éviter le contre-jour) et que le son ne soit pas trop écho. Faites un test avant d'enregistrer la version finale.
- La vidéo ne doit pas être de plus d'une minute. Les statistiques démontrent que les vidéos trop longues ne sont pas écoutées en totalité.
- Selon le média social visé, prévoir le bon format (horizontal : Facebook et LinkedIn, vertical : Instagram).
- Il est préférable que la personne filmée ne fasse pas la lecture d'un texte, qu'elle n'utilise pas d'acronymes et qu'elle se place au centre de l'objectif. Nous devons la voir minimalement des épaules jusqu'au-dessus de la tête.
- La vidéo doit être en continu si possible afin d'éviter de devoir faire du montage.
- Pour diffuser votre vidéo dans un article sur intranet, référez-vous à l'agente d'information qui collabore avec votre direction.
- Si votre vidéo a une vocation externe, publiez-la sur vos médias sociaux personnels en identifiant le @CISSS de la Montérégie-Ouest. Si elle a pour but de recruter, n'oubliez pas d'insérer aussi le lien vers l'offre d'emploi (CV Manager) ou vers le site Internet de recrutement (emplois-ciassmo.ca).

IMPORTANT

1. Le logo du CISSS de la Montérégie-Ouest ne peut pas être utilisé et le nom de l'organisation ne doit pas être écrit. Ceci peut surprendre, mais l'image du CISSMO doit être « protégée » et ne figurer que dans des productions officielles.
2. L'utilisation des visuels de la marque employeur n'est pas permise dans la vidéo maison.
3. Assurez-vous que les noms et les titres professionnels indiqués soient exacts.
4. Si le port du masque est obligatoire dans le lieu de tournage choisi et que plus d'une personne sont filmées simultanément, le masque doit être porté.
5. Toutes les personnes visibles dans la vidéo doivent avoir signé un formulaire de consentement (disponible sur intranet).
6. Si vous utilisez de la musique, celle-ci doit être libre de droits et vous avez la responsabilité de vous en assurer.
7. Il est interdit d'utiliser TikTok pour la diffusion de vidéos.

Direction des communications et des affaires publiques (DirComm)

**Et surtout, n'oubliez pas de rester vous-même!
Soyez dynamique et souriant!**